

**COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE PUBLIQUE  
EXAMEN DES INSTALLATIONS  
ÉCOLE CATHOLIQUE ST-ANTOINE-DE-PADOUE  
Jeudi 17 octobre 2013  
19 h**

**1. Bienvenue et prière**

J. Lepage souhaite la bienvenue à tous et à toutes. Nous récitons la prière ensemble.

**2. But de la rencontre et mise en contexte**

L'École catholique St-Antoine-de-Padoue a été choisie pour faire l'objet d'une étude des installations par le conseil scolaire en raison de la baisse d'effectifs.

M. Filion présente l'analyse financière de l'année scolaire 2012-13 dans laquelle nous remarquons un écart favorable de 3 118 \$. Il est à noter que le financement est basé sur huit (8) élèves. Il est à noter que les salaires indirects ne sont pas inclus dans les dépenses (techniciens en informatique, hommes de métier, conseillers pédagogiques et l'administration).

M. Filion présente la comparaison d'effectifs de 2004-05 à 2012-13. Nous constatons une baisse significative de 2012-13 à 2011-12 soit de 10 élèves. Il y a 23 élèves d'Opatatika qui fréquentent nos écoles de Val Rita et Kapuskasing soit 13 élèves à l'élémentaire et 10 élèves au secondaire.

M. Filion présente le tableau quant à la durée moyenne des trajets en autobus scolaire pour chacune des régions du conseil scolaire en 2013-14. La durée moyenne du conseil est de 61 minutes tandis que la moyenne pour Opatatika est de 69 minutes.

**3. Présentation des membres du comité**

Les membres du CEI pour l'École catholique St-Antoine-de-Padoue sont :

- Jérémie Lepage, agent de supervision
- Sébastien Villeneuve, directeur de l'École catholique St-Antoine-de-Padoue
- Mario Filion, gérant des services financiers
- Kimberley Salonen, administratrice adjointe à la directrice de l'éducation
- Daniel Grzela, conseiller scolaire
- Bernard Laberge, conseiller scolaire
- Françoise Lambert, représentante de la paroisse
- Nancy Nolet, représentante des parents

#### **4. Description du processus selon la politique n° 6101 du CSCDGR**

Les écoles qui font l'objet d'un processus d'examen des installations sont identifiées lors d'une réunion du conseil scolaire. À ce moment, un comité d'évaluation des installations aussi nommé CEI est formé.

Le CEI doit tenir quatre réunions publiques aux fins de consultation et préparer un rapport qu'il diffusera au sein de la communauté lors d'une des réunions. Le rapport sera ensuite présenté à la directrice de l'éducation qui en prendra connaissance et y ajoutera ses propres conclusions et recommandations. En dernier lieu, le rapport sera présenté aux conseillers et conseillères scolaires qui prendront une décision quant à l'avenir de l'école.

La politique no. 6101 « Examen des installations » peut être consultée sur le site Web du conseil scolaire à l'adresse

: [http://www.cscdgr.on.ca/images/documentation/politiques/POL\\_6101.pdf](http://www.cscdgr.on.ca/images/documentation/politiques/POL_6101.pdf)

#### **5. Questions/Préoccupations/Suggestions**

On partage une déception quant au fait que l'École catholique St-Antoine-de-Padoue a été identifiée pour faire l'objet d'une étude au mois de juin 2013 alors que la politique dit que les installations scolaires devant être révisées sont identifiées au mois d'octobre.

On demande de revoir la route d'autobus pour les élèves d'Opatatika car la durée du trajet est trop longue. Le sujet sera apporté à la prochaine réunion du conseil scolaire. De plus, le CEI va explorer des possibilités pour améliorer la situation.

On demande pourquoi les comptes bancaires de l'École catholique St-Antoine-de-Padoue sont fermés. M. Filion confirme que l'argent amassé est utilisé pour les activités des élèves d'Opatatika. De plus, nous avons des traces écrites pour toutes les transactions aux fins de vérification.

#### **6. Prochaines réunions publiques**

Les prochaines réunions du CEI auront lieu aux dates suivantes :

- Jeudi 28 novembre 2013 à 19 h
- Jeudi 23 janvier 2014 à 19 h
- Jeudi 20 février 2014 à 19 h

#### **7. Clôture de la réunion**

20 h 50

